

RCS : NICE Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00218 Numéro SIREN : 847 593 225 Nom ou dénomination : AAA COIFFURE
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2024 sous le numéro de dépôt 444

444

AAA COIFFURE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL DE 500 EUROS

Siège social : 11, RUE PAGANINI

06000 NICE

RCS NICE B 847 593 225 (2019B00218)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT
DU 30 JUIN 2023

EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

ARTICLE 2 – DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à **826 euros** de la manière suivante :

Origine :

- Exercice déficitaire de l'exercice : **826 euros**.

Affectation :

- Au report à nouveau, soit : **826 euros**.

L'associé unique affirme qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des exercices écoulés.

Le Président,
M. HARROU Salah



CERTIFIE
CONFORME
A L'ORIGINAL

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise AAA COIFFURE										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 11 RUE PAGANINI 06000 NICE											
SIREN 8 4 7 5 9 3 2 2 5											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2						Durée de l'exercice précédent* 1 2					
										Exercice N clos le	
										3 1 1 2 2 0 2 2	
ACTIF										Brut	
										1	
										Amortissements-Provisions	
										2	
										Net	
										3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	2 000	030	785			1 215		
	Immobilisations financières * (1)		040		042						
	Total I (5)		044	2 000	048	785			1 215		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
		Marchandises *	060		062						
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070						
		Autres* (3)	072	61	074				61		
		Valeurs mobilières de placement	080		082						
		Disponibilités	084	13 129	086				13 129		
		Charges constatées d'avance*	092		094						
	Total II	096	13 190	098				13 190			
Total général (I + II)			110	15 190	112	785			14 405		
PASSIF										Exercice N	
										1	
										NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120						500		
	Écarts de réévaluation		124								
	Réserve légale		126								
	Réserves réglementées*		130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132								
	Report à nouveau		134					12 121			
	Résultat de l'exercice		136					(826)			
	Subventions d'investissement		137								
	Provisions réglementées		140								
		Total I	142					11 795			
Provisions pour risques et charges					Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164								
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				701				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)		172				1 909				
	Produits constatés d'avance		174								
	Total III	176				2 610					
Total général (I + II + III)			180				14 405				
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195						
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182						
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	61	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AAA COIFFURE

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210				
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
		Services*		217		218	32 747		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée*				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230	17			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	32 764			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises)*				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	14 146			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	945	244	945			
	Rémunérations du personnel*				250	13 833			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	4 464			
	Dotations aux amortissements*				254	200			
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260	2			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	33 590		
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(826)			
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294				
Produits exceptionnels (IV)					290				
Charges exceptionnelles (VI)					300				
		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347						
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306				
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	(826)			
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		826			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330				
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexes)		986		ZFU-TE (44 octies A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44 sexes A)	989			
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quinquies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)		345						
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Créance report en arrière du déficit		346		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655			
	Dont divers				Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		643		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)		647		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990			
	Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641						
	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	354	826
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
Déficits antérieurs reportables : * 1 516 dont imputés sur le résultat :					360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372	826	

CERTIFIÉ
CONFORME
À L'ORIGINAL

SASU AAA COIFFURE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
11, RUE PAGANINI
06000 NICE
RCS NICE B 847 593 225 (2019B00218)

ANNEXE AU BILAN CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

CERTIFIE
CONFORME
A L'ORIGINAL

SIRET N°847 593 225 00018
Mobile : 06.03.99.07.20 – Mail : uorrah@hotmail.com

SASU AAA COIFFURE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
11, RUE PAGANINI
06000 NICE
RCS NICE B 847 593 225 (2019B00218)

SOMMAIRE

1. Principes comptables, méthode d'évaluation.
2. Explications des postes du bilan et du compte de résultat
 21. Immobilisations et amortissements
 - Etat de l'actif immobilisé et des amortissements
 - Immobilisations corporelles
 22. Les stocks
 23. Capital social
 24. Autres informations
 - Etat des échéances des créances et des dettes
 - Charges constatées d'avance

CERTIFIE
CONFORME
A L'ORIGINAL

ANNEXE AU BILAN DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Annexe au bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total net est de 14 405 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 826 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 31 mars 2023 par le Président.

1. Principes comptables, méthode d'évaluation.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

2. Explications des postes du bilan et du compte de résultat

21. Immobilisations et amortissements

Etat de l'actif immobilisé et des amortissements

L'état de l'actif immobilisé (*Tableau DGI n°2033-C-SD 2023*) et des amortissements (*Tableau DGI n°2033-C-SD 2023*) sont donnés en fin de l'annexe.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

22. Les stocks

CERTIFIE
CONFORME
A L'ORIGINAL

Le stock en fin d'exercice a été évalué selon la méthode du premier entré premier sorti au prix d'achat. Ce stock n'a fait l'objet d'aucune dépréciation par voie de provision.

23. Capital social

Catégories de parts ou actions	Nombre de titres				
	en début d'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	à la clôture de l'exercice	valeur nominale
Parts sociales	100			100	5,00 €

Aucune modification du capital n'est intervenue en cours d'exercice.

24. Autres informations

Etat des créances et des dettes

Etat de créances **61 €**

C/c associés 61 €

Etat des dettes **2 610 €**

Fournisseurs 701 €

Salariés 900 €

Salaires et cotisations sociales 1 009 €

Charges constatées d'avance

Elles concernent des charges d'exploitation.

CERTIFIE
CONFORME
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : AAA COIFFURE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	2 000	472		474		476	2 000	
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490	2 000	492		494		496	2 000	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	585	562	200	564		566	785
TOTAL		570	585	572	200	574		576	785

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES
-----	---------------------------

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

(Ces quatre est maintenant, jomare an etat du meme modele)					
	1	2	3	4	5
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.					
	6	7	8	9	10

Immobili- sations	Valeur d'actif *		Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
	①		②		③		④		Court terme* ⑤	Long terme						
										19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧				
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19% ⁽¹⁾					579		Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL									596		585		597		599	

CERTIFIÉ
CONFORMÉ
A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.